DEUXIÈME PARTIE

Plus économique, moins polluant et plus facile à garer qu’une moto ou une voiture, le vélo électrique à un fort potentiel de croissance. Des villes comme Nice, Marseille ou Paris construisent des pistes cyclables et peuvent verser jusqu’à 500 euros de subvention pour toute acquisition d’un vélo à assistance électrique (VAE).

Dans ce contexte, l’entreprise Motelec entend bien conforter sa position concurrentielle et la maitrise des coûts en est un enjeu majeur. De la maîtrise des coûts dépend la compétitivité de l’entreprise.

Pourtant, M. Dulac conscient de l’importance des ressources humaines dans l’amélioration des performances, a procédé à une revalorisation des salaires et alloué un budget important à la formation. Tous les salariés (commercial, secrétaire administratif et comptable, responsable logistique, ingénieur et les ouvriers) ont suivi une formation cette année. Il en attend une amélioration de la profitabilité à moyen terme.

Travail à faire

**En une ou deux pages, à partir de vos connaissances et en vous appuyant sur diverses situations de gestion dont celle présentée dans la première partie, répondre de façon cohérente et argumentée à la question suivante :**

**Les dépenses de personnel dans un objectif de création de valeur sont-elles compatibles avec une démarche de maîtrise des coûts ?**